

des duchés et menace de la guerre l'Autriche qui résiste et s'oppose. Elle soulève à la fois la formidable question de la réforme fédérale devant laquelle l'Allemagne a reculé en 1848 et en 1863. Elle déclare sans chercher à voiler sa pensée que cette réforme doit avoir pour résultat de placer sous sa direction et sa main les contingents fédéraux du nord de l'Allemagne et par conséquent, ceux du Schleswig-Holstein. Elle tranche ainsi du même coup la question des duchés, celle de la réorganisation militaire et celle de la réforme fédérale, contre toutes les prétentions de l'Autriche et de la Diète de Francfort. Le comte de Bismark demande à la Diète, présidée par l'Autriche, de signer sa déchéance et de donner à la Prusse la prépondérance militaire et politique par la réforme fédérale, la prépondérance maritime par l'annexion des duchés, comme la constitution du Zollverein lui a donné la prépondérance commerciale.

Cette déchéance, la Prusse l'a signifiée aux États allemands par sa note du 24 mars et à la Diète par sa motion de réforme fédérale du 9 avril.

Pour mieux dissoudre la confédération allemande et y substituer une confédération prussienne, le cabinet de Berlin fait appel au suffrage universel, ce puissant instrument des coups d'États et des dictatures, et il tient levée sur l'Autriche sa menace de guerre.

L'Europe stupéfaite et comme étourdie sous le coup de ces événements qui montent, avec la rapidité d'un orage, dans notre ciel qu'hier on croyait serein, se demande si cette politique, à laquelle M. le comte de Bismark prête son nom, comme le comte de Cavour a donné le sien à la politique qui a enfanté la guerre d'Italie, si cette

politique est de la folie ou bien si elle cache des plans à la poursuite desquels la Prusse ne serait pas seule engagée. Si la Prusse est seule à tenter cette aventure, c'est évidemment une folie; si elle trouve, pour complice, la démocratie allemande à l'intérieur et des alliés à l'extérieur, c'est, comme en 1858, la révolution et la guerre.

La Prusse est-elle seule? M. de Bismark n'est-il qu'un fou et un aventurier politique? ou bien s'est-il assuré des appuis extérieurs et sommes-nous en présence de combinaisons qui supposent des alliances et une nouvelle guerre?

Pour répondre à ces questions, il faut remonter au delà de la note prussienne du 24 mars, date de la crise actuelle, et suivre attentivement les événements.

Le gouvernement prussien avait fait la guerre et élevait bien haut les victoires faciles de Düppel et d'Alsen. Il avait remporté un triomphe diplomatique plus sérieux, en obtenant la signature de l'Autriche au bas du traité de Gastein, véritable échec pour cette dernière puissance.

Le comte de Bismark crut qu'en se présentant au parlement prussien ceint de ces lauriers militaires et diplomatiques, il allait faire taire les oppositions, vaincre les inerties et dompter toutes les résistances à ses desseins.

Il se trompa. La chambre des députés de Berlin, avec cette calme obstination qui n'a d'égale que l'obstination altière du comte de Bismark, maintint son attitude hostile et son blâme contre la politique du gouvernement. Elle refusa d'accepter des mains de M. Bismark une gloire qui serait le prix du droit constitutionnel violé et de la liberté perdue.

Le cabinet prussien se trouva donc en face d'un coup d'État de